

*Revenu minimum garanti*

une personne employable trouve plus profitable de recevoir de l'aide financière de l'État que de travailler. Je reçois pourtant des centaines de lettres de personnes qui touchent une petite pension. Dès qu'elles trouvent un petit emploi, tout l'argent qu'elles y gagnent est soustrait de leurs prestations même si bien souvent les deux revenus mis ensemble ne suffisent pas à faire vivre un homme et sa famille.

Il nous faut revenir à une politique d'encouragement. Nous devons mettre un terme à une situation par trop généralisée où la bureaucratie se heurte aux citoyens qui désirent travailler. Je sais que dans toutes les sociétés, depuis toujours, il y a eu des personnes qui ont voulu s'en tirer à ne rien faire, mais je ne peux croire que la majorité des Canadiens ne préfèrent pas travailler plutôt que d'être en chômage et de recevoir une maigre pitance de l'État. On devrait donc étudier la question.

J'aimerais dire au député que j'ai assisté ces deux derniers jours à une rencontre nationale très importante. On y a discuté de plusieurs questions utiles. Je veux parler du congrès du parti progressiste conservateur du Canada. Le député sera heureux d'apprendre que nous avons réitéré notre opinion selon laquelle le conjoint d'un prestataire de la Sécurité de la vieillesse et d'autres pensions, âgé de 65 ans, devrait également recevoir ces prestations. Ce serait excellent. Je ne suis nullement en cause, mais une jeune femme aurait tout intérêt à prendre soin de son mari lorsque celui-ci commence à se faire vieux. Qu'elle le garde en santé; qu'elle le garde bien en vie. Mais, pour être plus sérieux, ce n'est que juste et logique. Il est anormal que dans le cas d'une femme de 61 ans mariée à un homme de 67, les deux soient traités par l'État comme célibataires. Je conviens avec le ministre que ce pourrait être le contraire. Parfois un homme jeune épouse une femme plus âgée. C'est une question de goût, de préférence et de chance.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Et la femme célibataire de 61 ans?

**M. Macquarrie:** Je ne veux pas tenir tout un colloque sur ce qui devrait être fait pour chaque cas particulier. Néanmoins, si des députés désirent m'écrire, je staturai volontiers sur chacun.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Et pourquoi ne pas ramener l'âge de 65 à 60?

**M. Macquarrie:** Puisque l'honorable et vénérable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) soulève la question, je dirai que nous avons effectivement discuté de l'opportunité d'abaisser l'âge de 65 à 60 ans au cours de notre rencontre nationale. Je ne pense pas qu'il faille mettre au vert les gens qui atteignent 60 ans. Nous avons atteint un stade de développement où celui qui désire prendre sa retraite à 60 ans doit pouvoir le faire dans le confort et la dignité. Le pays est capable de l'assurer à ses citoyens.

J'en reviens à un autre aspect évoqué par le député qui est l'importante question de la stimulation au travail. On dit que nous, les Presbytériens, croyons beaucoup à l'éthique du travail. On nous dit qu'elle n'existe plus. On me l'a souvent dit à moi. Néanmoins, elle existe encore dans les pays qui nous font concurrence sur le marché international. Elle existe toujours au Japon, en Allemagne, en Suisse. Dans ces pays-là, on s'inquiète quand la liste des chômeurs compte une centaine de noms. Nous, nous sommes censés nous habituer à en voir 750,000 chaque mois. On se rend compte que ce sont ces pays qui semblent croire encore à une certaine éthique du travail qui nous

[M. Macquarrie.]

enlèvent des débouchés. Quand je voyage à l'étranger, j'aime me promener dans les ports, car je suis né près de la côte à l'Île-du-Prince-Édouard. On y voit des pavillons de tous les pays du monde mais pas du Canada car, avec notre stupidité aberrante, nous nous sommes retirés de la navigation commerciale et nous ne pouvons plus faire concurrence nulle part. D'autres personnes ont demandé l'étude d'un programme de supplément de revenu annuel garanti. Reuben Baetz, du Conseil canadien du développement social, a écrit il n'y a pas très longtemps dans l'un des rapports publiés par l'organisme:

● (1550)

Personnellement, je crois que le Canada peut et devrait fournir, en toute justice, un revenu assurant à tous ses citoyens un niveau acceptable de bien-être social et physique. Cette opinion se fonde sur les principes de justice sociale qui sont maintenant acceptés par tous les pays avancés.

Je peux donc dire à l'honorable représentant qu'il se trouve en bonne compagnie, celle de Reuben Baetz et du Sénat du Canada. D'autres mémoires ont été présentés par le Congrès du Travail du Canada. On pourrait mentionner le Rapport sur la pauvreté et même parler du Livre orange. Nous avons établi un programme et nous nous préparons maintenant à garantir un revenu à certaines classes de la société.

Une expérience importante est présentement en cours au Manitoba et je suppose que le ministre va nous en parler un peu plus tard ce soir. J'espère que cette expérience donnera de bons résultats. Je crois qu'il serait prudent d'étudier les résultats très attentivement. Je songe à l'idée d'un revenu annuel garanti depuis longtemps déjà, et tout comme le roi Agrippa, je suis presque persuadé de la valeur d'une telle idée. Comme je l'ai laissé entendre par les observations que j'ai faites plus tôt, je m'inquiète un peu des répercussions de cette mesure sur l'incitation au travail. J'espère que cette méthode est efficace et qu'elle ne viendra pas simplement s'ajouter à d'autres que nous connaissons déjà. Dans une société aussi bureaucratisée que la nôtre, le danger est réel. Toutefois, je suis pour ma part favorable à cette idée et porté à croire qu'elle est bien de son temps.

Lorsque j'ai été élu député pour la première fois, il s'agissait d'une idée très avant-gardiste, mais je crois qu'à l'heure actuelle, nous pouvons l'envisager, et je félicite l'honorable député de l'intérêt qu'il lui porte et de la façon calme dont il l'a présentée. J'ai fort goûté son discours surtout lorsqu'il a fait allusion à l'Américain que je préfère entre tous et qui est peut-être l'un des plus grands personnages historiques, Thomas Jefferson. Les paroles de Jefferson qu'il a citées étaient profondes. Ainsi, Thomas Jefferson, le Major Douglas et le Sénat du Canada sont tous sur la même longueur d'onde.

Il importe que nous, qui nous efforçons de représenter nos concitoyens — il faudrait nous occuper avant tout de ceux qui ont besoin d'aide dans notre société — devrions réserver une journée pour l'étude de ces questions. J'ai toujours été intéressé aux conditions dans lesquelles vivent nos concitoyens, mais ces dernières années, étant donné que j'ai assumé des fonctions spéciales au sein de notre caucus, et que j'ai eu l'occasion de connaître l'opinion de milliers de Canadiens, je suis d'autant plus sensibilisé au fait qu'un trop grand nombre de nos concitoyens trouvent la vie beaucoup trop dure. Il existe un vaste domaine dont le gouvernement doit s'occuper avant de pouvoir prétendre instaurer un minimum de justice sociale, surtout pour les personnes âgées, désavantagées et démunies. Je crois que dès maintenant nous devrions être